Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1696

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

domainepublic.ch

Les consommateurs suisses à la peine

Vingt-cinq ans après leur entrée dans la Constitution fédérale, les consommateurs suisses ne doivent toujours compter que sur eux-mêmes et leurs associations, pour améliorer leur position sur le marché.

Nouvelle présidente de la Fédération romande des consommateurs (FRC), l'ancienne conseillère d'Etat neuchâteloise Monika Dusong parle clair: la loi suisse protège mal le consommateur, sensé être le bénéficiaire privilégié d'un système de régulation spontanée appelé marché, et de la concurrence qui y régnerait.

La socialiste Monika Dusong n'est pas seule à dénoncer un recul général dans la cause des consommateurs. L'automne dernier, l'avocat et professeur lausannois Laurent Moreillon démissionnait de la présidence de la Commission fédérale de la consommation, instance consultative dont les milieux économiques font tout «pour qu'elle devienne une organisation d'opérette»; economiesuisse notamment ne manque pas une occasion de dénoncer tantôt l'inutilité de la Commission, tantôt sa propension à se saisir de sujets trop brûlants, tels l'endettement des jeunes, le droit de révocation des contrats, la responsabilité du fournisseur à l'égard du produit.

Pour succéder à Laurent Moreillon, le Conseil fédéral a désigné Melchior Ehrler, ancien directeur de l'Union suisse des paysans et conseiller national argovien, non-réélu en 2003. Il vient de renoncer à retourner sous la Coupole pour y remplacer Doris Leuthard et pourra donc reprendre les rênes d'une Commission encore affaiblie par plus de six mois de vacance présidentielle et par un changement de secrétariat.

Le squelettique Bureau fédéral de la consommation (quatre personnes) a depuis avril dernier un nouveau chef en la personne de Jean-Marc Vögele, un proche de Joseph Deiss; il succède à Monique Pichonnaz Oggier, partie à la retraite après neuf ans d'efforts méritoires pour faire valoir l'avis des consommateurs au sein d'une administration fédérale plus sensible aux intérêts des producteurs, vendeurs et prestataires qu'à ceux des consommateurs de biens et de services.

De fait, l'administration reflète fidèlement les options gouvernementales. Pour preuve: le 21 décembre dernier, le Conseil fédéral renonçait à réviser la loi fédérale du 5 octobre 1990 sur l'information des consommatrices et des consommateurs.

(yj) Suite de l'article à la page 6

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

Sommaire

Le droit de la tutelle change de face et se personnalise.
page 2

Genève doit mettre fin au dualisme stérile entre ville et canton pour se transformer en région.
page 3

Les vieux médicaments marchent souvent mieux que les nouveaux, à la barbe du marketing des pharmas.
page 4

La responsabilité des entreprises partage Romands et Alémaniques.
page 7

Le musée des Beaux-Arts à Lausanne est une opportunité qu'il ne faut pas manquer.
page 8

Swissmetal

L'assemblée générale a approuvé à une très forte majorité le bilan du conseil d'administration. Elle a en revanche ignoré jusqu'à la caricature les critiques des salariés.

Edito page 3

7 juillet 2006
Domaine Public nº 1696
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité